Compt. for. 8902 - 5525-6020 - 6561 - 7014-7500 - 8011
À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — , bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de porcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par coupe-feu ..... cpf
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive d'ensemencement ..... cps
Coupe par bandes ..... cpb
Coupe à diamètre limite et dépeuplement des tiges d'avenir ..... dl
Coupe de jardinage ..... cj
Brûlage partiel (dirigé ou à plat) ..... brp
Plantation à racines nues ..... pn
Plantation de conteneurs ..... pc
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... ens
Marque artificielle ..... m
Récolte dans les tiges boisées (décrire libres) ..... ecl

N.B. Ces interventions n'indiquent aucune perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux		R
— —	sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— —	épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— —	pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— —	pin rouge	R (PR)
— —	pin gris	R (PG)
— —	mélèze	R (M)
— —	pruche	R (PU)
— —	cèdre (plantation)	R (C)
Pessière		E
— —	(épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— —	6 thuya (cèdres)	E (C)
— —	6 mélèze	E (M)
— —	6 pruche	E (PU)
— —	6 pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— —	6 pin rouge	E (PR)
— —	6 pin gris	E (PG)
— —	6 sapin et/ou épinette (plantation d'épinette blanche)	E (S)
— —	(plantation d'épinette de Norvège)	E (P) p
— —	(plantation d'épinette noire)	E (E) p
— —	(plantation d'épinette rouge)	E (R) p
Sapinière		S
— —	(le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— —	6 thuya (cèdres)	S (C)
— —	6 épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— —	6 pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— —	6 pin rouge	S (PR)
— —	6 pin gris	S (PG)
— —	6 mélèze	S (M)
— —	(plantation de sapin baumier)	S (B) p
Pinède à pin blanc		PB
— —	avec pin rouge	PB(PR)
— —	6 épinette rouge (occupent plus de 75% de la portée résineuse)	PB(PE)
— —	avec thuya (cèdres)	PB (C)
— —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— —	avec mélèze	PB (M)
— —	avec pin gris	PB(PG)
— —	avec pruche	PB (PU)
— —	avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
— —	(plantation)	PB p
Pinède à pin rouge		PR
— —	(le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PR (PR)
— —	avec thuya (cèdres)	PR (C)
— —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR(EE)
— —	avec mélèze	PR (M)
— —	avec pin blanc	PR (PB)
— —	avec pruche	PR (PU)
— —	avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
— —	(plantation)	PR p
Pinède à pin gris		PG
— —	(le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	PG(PG)
— —	avec thuya (cèdres)	PG (C)
— —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG(EE)
— —	avec mélèze	PG (M)
— —	avec pin blanc et/ou pin rouge	PG(PB)
— —	avec pruche	PG (PU)
— —	avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
— —	(plantation)	PG p
Cédrière		C
— —	6 thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— —	6 épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— —	6 mélèze	C (M)
— —	6 pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— —	6 pin rouge	C (PR)
— —	6 pin gris	C (PG)
— —	6 pruche	C (PU)
— —	6 sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— —	(plantation)	C p
Mélèzin		M
— —	(le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M(M)
— —	6 thuya (cèdres)	M (C)
— —	6 épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— —	6 pin blanc et/ou pin rouge	M(PB)
— —	6 pin rouge	M(PR)
— —	6 pin gris	M(PG)
— —	6 pruche	M(PU)
— —	6 sapin et/ou épinette blanche	M(S)
— —	(plantation de mélèze japonais)	M(J) p
— —	(plantation de mélèze hybride)	M(H) p
— —	(plantation de mélèze laricin)	M(L) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu résineux		F(R)	F(R)(R)
— — —	avec pin blanc	F(R)	F(R)(PB)
— — —	avec pin rouge	F(R)	F(R)(PR)
— — —	avec épinettes	F(R)	F(R)(E)
— — —	avec sapin	F(R)	F(R)(S)
Bouleau à bouleau blanc avec résineux		BB	BB(R)
— — —	avec épinette noire ou rouge	BB(E)	BB(E)(E)
— — —	avec pin gris	BB(PG)	BB(PG)
— — —	avec pin blanc	BB(PB)	BB(PB)
— — —	avec pin rouge	BB(PR)	BB(PR)
— — —	avec résineux	BB(R)	BB(R)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux		BJ(R)	BJ(R)(R)
Feuillu d'essences tolérantes résineux		F(R)	F(R)(R)
— — —	avec pin rouge	F(R)	F(R)(PR)
Peuplier avec sapin		Pe S	Pe S (R)
— — —	avec pin gris	Pe(PG)	Pe(PG)(R)
— — —	avec pin blanc	Pe(PB)	Pe(PB)(R)
— — —	avec pin rouge	Pe(PR)	Pe(PR)(R)
— — —	avec épinettes noire ou rouge	Pe(E)	Pe(E)(R)
— — —	avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Érablière résineux		E R	E R (R)
Érablière résineux		E R	E R (R)
Mélangés à feuillus tolérants		M R	M R (R)
— — —	sur station humide	M R	M R (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus		F
— —	d'essences intolérantes	F
— —	d'essences tolérantes	Ft
— —	sur station humide	F p
— —	(plantation)	F p
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris		BB
— —	à bouleau jaune	BJ
Peupleraie		Pe
Peuplier rouge		Pe
Érablière		E
— —	à bouleau blanc et/ou bouleau gris	E Bb
— —	à bouleau jaune	E Bj
— —	à peuplier	E Pe
— —	à feuillus d'essences intolérantes	E Fi
— —	à feuillus d'essences tolérantes	E Ft
Plantation d'érable à sucre		Er p
— — —	à bouleau jaune	Er p
— — —	à peuplier	Er p
— — —	à peuplier hybride	Per p
— — —	à tilleul d'amérique	Pt p

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... sc
Dénudé et semi-dénudé humide ..... sh
Aulnaie ..... A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs) ..... E
Ligne de transport d'énergie (emprise) ..... E
Terrain agricole ..... A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc. ..... U

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en bandes ..... cb
Coupe partielle par trouées ..... ct
Coupe partielle par épinettes régies ..... cr
Chablis partiel ..... chp
Épidémie légère ..... ep
Brûlis partiel ..... brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche mourtes

⊖ 14-50 % ⊕ 51-99 %

ORIGINE

Coupe totale cl
Chablis ..... ch
Chablis total ..... ch
Épidémie sévère ..... ep
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30(ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
100-30 "	30-100 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Groupe à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans, autres peuplements (majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieilleuse inéquienne: Groupe à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 60 et 90 ans, autres peuplements (majorité des tiges est plus de 60 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 60 %	'
Forte	61 à 80 %	"
Abrupte	81% et plus	'''
Inaccessible	Pente extrême de part et d'autre	⊥

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 40%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: MARCEL SIROIS
SIGNATURE: Marcel Sirois

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C3 cp 50 m 6 — S: sapinière; (E): épinette noire; C3: classe de pente; cp: coupe partielle; 50 m: classe d'âge; 6: classe de hauteur
R C5 cr 65 D1 — R: résineux; C5: classe de pente; cr: coupe avec réserves de semenciers; 65: classe d'âge; D1: classe de densité

L — défoliation
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous groupe d'essences
— groupement d'essences

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 9
Unité de gestion 93-2*
Unité d'aménagement
Unité de sondage 3
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement 000 15 04
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 34 01*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 97900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1258*
Région écologique ..... 11 G*

Municipalité régionale de comté N.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne : 1987
Année de publication : 1988
Année de révision : -

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique 22° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-F-14 S.E.	22-F-15 S.O.	22-F-16 S.E. S.O.
N.E.	N.O.	N.E. N.O.
22-F-11 S.E.	22-F-10 S.O.	22-F-9 S.E. S.O.
N.E.	N.O.	N.E. N.O.
22-F-6	22-F-7	22-F-8

22 F/10 N.O.